

# COUVERTURE SANTÉ LORS D'ÉTUDES, STAGES ET SÉJOURS TOURISTIQUES À L'ÉTRANGER

**Vous souhaitez effectuer une formation, un stage à l'étranger ou tout simplement voyager ? Pensez à votre couverture santé pour partir sereinement.**

Avant de partir, renseignez-vous pour préparer au mieux votre séjour.

Télécharger les guides :

- » Partir en stage à l'étranger dans le cadre de ses études
- » Faire des études à l'étranger en Europe
- » Faire des études à l'étranger hors Europe
- » Partir en séjour touristique à l'étranger

En savoir plus : <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/europe-international/protection-sociale-etranger/etudes-etranger>